



École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole



Sexisme et Homophobie dans l'enseignement agricole

Clément LESBARRERES

Perrine OLAGNOL

Sylvain LE TEXIER

Les objectifs de cet outil

La ressource : un questionnaire sur les discriminations liées au sexisme et à l'homophobie dans l'enseignement agricole

Comment l'utiliser

En exploitant 3 supports :

- (a) l'analyse des résultats du questionnaire**
- (b) l'utilisation d'un vlog pour la connaissance lexicale autour de l'homophobie et de la discrimination (anglais)**
- (c) la mise en place d'un débat sur le sexisme**

Pour aller plus loin :

Notions synthétiques sur les questions des discriminations

Les objectifs de cet outil

La ressource est constituée d'un questionnaire. Ce questionnaire vise à exprimer le vocabulaire relatif au sexisme et à l'homophobie et à le contextualiser dans l'enseignement agricole. Il est destiné à être un support pédagogique pour questionner la place des élèves comme citoyens et pour ouvrir des débats sur ces thèmes.

Le questionnaire est composé de 27 questions à la fois ouvertes et fermées. La distribution de ce questionnaire est ergonomique, il peut être lancé en ligne ou sur support papier. Il peut être réalisé en amont pour faire analyser les résultats aux élèves, ou être proposé à une classe comme base de réflexion ou de travail d'enrichissement lexical.

Le questionnaire

Homophobie et sexisme dans l'enseignement agricole

Ce questionnaire sur les discriminations sexuelles dans l'enseignement agricole a pour objectif de devenir une ressource pour les membres de l'équipe pédagogique. Il aborde les sujets d'homophobie et de sexisme et pourra être à la base d'un débat ou servir encore d'outil pour parler de "genres" et améliorer le climat scolaire de l'établissement.

Question 1

Réponse obligatoire

Quel est votre âge ?

plusieurs choix possibles

- ☐ 14 ans et moins
- ☐ 15 ans
- ☐ 16 ans
- ☐ 17 ans
- ☐ 18 ans et plus
- ☐ Vous êtes enseignant

Question 2

Réponse obligatoire

Quel est votre sexe ?

un seul choix possible

- ☐ Féminin
- ☐ Masculin

Question 3

Dans quelle classe êtes-vous ?

Indiquez le niveau (ex : 2nde, Bac pro 1, ...) et la filière en sigle (ex : SAPAT, CGEA, ...)

Question 4

Qui a fait le choix de cette formation ?

plusieurs choix possibles

- ☐ vous-même
- ☐ vos parents
- ☐ des enseignants
- ☐ votre CPE/responsable de Vie Scolaire
- ☐ votre Conseiller d'Orientaion
- ☐ Autre

Question 5

Pensez-vous que certaines formations sont davantage faites pour les garçons ?

un seul choix possible

- ☐ oui, lesquelles ?
- ☐ non
- ☐ je ne sais pas

Commentaires

Question 6

Pensez-vous que certaines formations sont davantage faites pour les filles ?

un seul choix possible

☐ oui, lesquelles ?

☐ non

☐ je ne sais pas

Commentaires

Question 7

Pouvez-vous donner deux exemples d'activité (métier, loisirs,...) dont on peut dire que c'est un "truc de filles" ?

Question 8

Pouvez-vous donner deux exemples d'activité dont on peut dire que c'est un "truc de garçons" ?

Question 9

Avez-vous déjà vécu une situation où votre genre/sexe a été un motif de discrimination, par exemple un refus de stage ou une activité sportive ?

un seul choix possible

☐ oui, expliquez brièvement la situation :

☐ non

Commentaires

Question 10

Avez-vous déjà entendu un propos sexiste dans votre établissement ?

un seul choix possible

☐ oui : lequel

☐ non

Commentaires

Question 11

Quelle remarque sexiste est la plus commune selon vous au sein de la classe ?

Question 12

Cette remarque est-elle :

un seul choix possible

péjorative?

neutre?

positive?

Question 13

Avez-vous déjà utilisé un propos sexiste au sein de la classe ?

un seul choix possible

☐ oui

☐ non

Question 14

Comment peut-on qualifier les relations entre garçons et filles au sein de l'établissement ?

un seul choix possible

☐ Tout va bien

☐ cela pourrait être mieux

☐ Il y a des conflits

☐ Autre

Commentaires

Question 15

Comment pensez-vous que l'on pourrait améliorer les relations garçons/filles dans l'établissement ?

Question 16

Connaissez-vous les instances ou dispositifs présents dans l'établissement où vous pourriez agir pour améliorer les relations garçons/filles ? Citez-les.

Question 17

Quels sont vos interlocuteurs pour parler de sexualité dans l'établissement ?

plusieurs choix possibles

☐ amis

☐ CPE/responsable Vie Scolaire

☐ enseignants

☐ infirmier scolaire

☐ Autre

Question 18

Si une fille annonce son homosexualité dans votre classe, qu'en pensez-vous ?

un seul choix possible

- ☐ je suis indifférent
- ☐ je suis choqué
- ☐ je suis gêné
- ☐ je suis content pour elle
- ☐ je suis curieux
- ☐ Autre

Question 19

Si un garçon annonce son homosexualité dans votre classe, qu'en pensez-vous ?

un seul choix possible

- ☐ je suis indifférent
- ☐ je suis choqué
- ☐ je suis gêné
- ☐ je suis content pour lui
- ☐ je suis curieux
- ☐ Autre

Question 20

Avez-vous été témoin de moqueries au sujet de l'homosexualité déclarée ou supposée d'un autre élève au sein de votre établissement ?

un seul choix possible

- ☐ oui, peut-être
- ☐ oui, une fois
- ☐ oui, plusieurs fois
- ☐ non

Question 21

Avez-vous déjà entendu un propos homophobe dans votre établissement ?

un seul choix possible

- ☐ oui
- ☐ non

Question 22

Avez-vous déjà employé une insulte homophobe dans votre établissement ?

un seul choix possible

- ☐ oui
- ☐ non

Question 23

Quelle insulte homophobe est la plus commune selon vous dans votre établissement ?

Question 24

Selon vous, les personnes qui sont le plus souvent victimes d'homophobie sont :

un seul choix possible

- ☐ plutôt des filles
- ☐ plutôt des garçons
- ☐ autant les filles que les garçons
- ☐ je ne sais pas

Question 25

Que pensez-vous du sexisme ?

un seul choix possible

- ☐ je suis indifférent
- ☐ je suis sensible mais mal informé
- ☐ j'en parle déjà avec mon entourage et mes amis
- ☐ je suis engagé

Question 26

Que pensez-vous de l'homophobie ?

un seul choix possible

- ☐ je suis indifférent
- ☐ je suis sensible mais mal informé
- ☐ j'en parle déjà avec mon entourage et mes amis
- ☐ je suis engagé

Question 27

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Première exploitation : l'analyse des résultats

J'ai choisi de faire analyser les résultats obtenus par les élèves, pour qu'ils confrontent leur propre opinion à une opinion majoritaire.

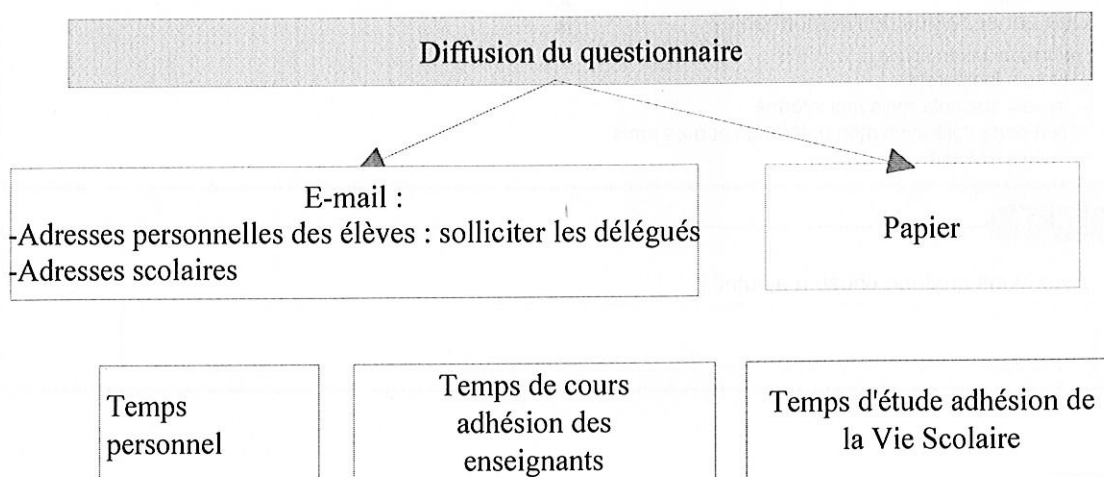
Je conseille de suivre le processus suivant :

Préalables :

Saisie du questionnaire et vérification de l'accessibilité

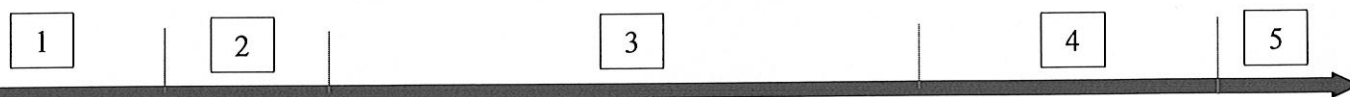
Information du Chef d'établissement

Information de l'équipe éducative



Temps de dépouillement : 1h pour 10 réponses

Exploitation des résultats : organisation de la séance de 4h (4*55 minutes)



1 : 30 minutes :

- expliquer le déroulement de la séance
- faire ou refaire le questionnaire

2 : 15 minutes

- constituer les groupes de 2 ou 3 élèves
- distribuer les sujets

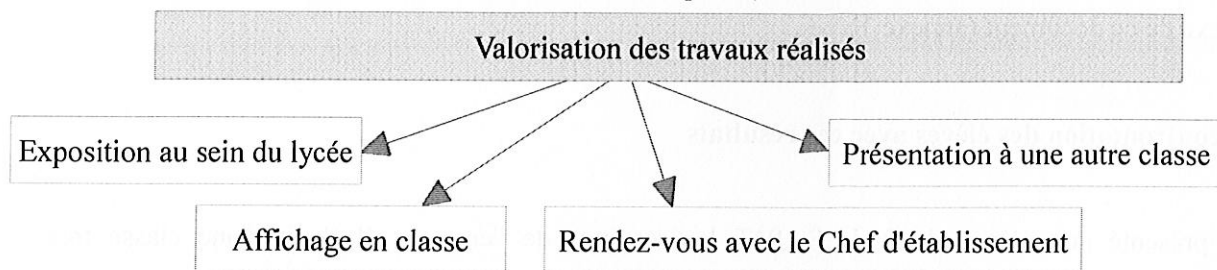
3 : 120 minutes

- accompagner les élèves pour répondre aux questions de leur sujet

-les encourager à réaliser un objet de communication selon les consignes 4 : 45 minutes

-présentation de l'objet de communication réalisé à l'ensemble de la classe -discussion autour des données traitées

5 : 10 minutes : temps de régulation (ex : retour de pause)



La diffusion du questionnaire

La première phase de la mise en œuvre de cette ressource est celui de sa diffusion : le questionnaire doit être diffusé sur un temps relativement court afin que son objectif premier, c'est-à-dire de questionner les élèves sur leurs propres pratiques soit le plus proche possible de l'analyse.

J'ai choisi de le faire valider en premier lieu par la Chef d'établissement. La première raison étant professionnelle, il lui revient de savoir quelles informations circulent dans l'établissement, la seconde étant plus personnelle. En effet Mme Audeguin étant intervenue dans le cadre du rapport du Sénat sur l'égalité des sexes, que nous avons largement cité dans la première partie, j'ai pensé qu'elle serait intéressée par les résultats à venir. Elle a montré un grand intérêt pour le questionnaire, et surtout par les réponses à venir.

J'ai ensuite choisi de le diffuser auprès des équipes enseignantes et éducatives. Ceci à double titre : afin que ces même équipes soient informées en cas de questionnement des élèves d'une part, et afin d'avoir leurs avis et adhésion d'autre part. Ayant pu observer des remarques sexistes au sein de l'équipe enseignante, j'ai considéré que le questionnement personnel pouvait aussi être mené par les adultes.

Après concertation avec la Vie Scolaire, nous avons décidé d'utiliser les réseaux existants parmi les élèves. Pour cela j'ai profité d'une réunion des délégués pour expliquer mon projet et récupérer leurs adresses mail. J'ai fait un premier envoi auprès des délégués et simultanément par Scolinfo. Le personnel de vie scolaire a, pendant 15 jours, laissé 30 minutes aux élèves pendant les permanences pour utiliser leur téléphone et remplir le questionnaire. Avec ce système, j'ai pu récolter environ 64 réponses.

Les résultats du questionnaire

J'ai procédé à une analyse systématique de toutes les questions, cette analyse est présentée en annexe de ce document (annexe 1)

La confrontation des élèves avec ces résultats

J'ai présenté aux élèves de 2nde SAPAT les résultats de l'enquête. Il s'agit d'une classe très hétérogène et en grand questionnement sur leur orientation professionnelle. Il m'a semblé intéressant de travailler ces problématiques avec eux plutôt qu'avec des Terminales qui sortent de l'établissement dans quelques semaines.

La classe est constituée de 14 élèves : 10 filles et 4 garçons.

Je leur ai proposé de travailler en petits groupes de 2 ou 3 élèves sur les réponses aux questionnaire.

Au vu des réponses et de l'analyse que j'avais pu en faire, j'ai pré-sélectionné 4 grands thèmes.

-Qu'est-ce que l'homophobie ?

-Qu'est-ce que le sexisme ?

-Comment améliorer les relations entre garçons et filles ?

-Trucs de garçons v/s trucs de filles

Pour lever les blocages face à des résultats bruts, et amener les élèves à analyser les chiffres, j'ai établi une liste de 6 questions pour chaque thème. L'ensemble des sujets qui ont été travaillés sont présentés en annexe (annexe 2)

Je disposais d'une tranche horaire de 3 heures. Ce volume horaire m'a permis de faire travailler les élèves sur des affiches qui présentaient les résultats. Cependant je n'ai pas eu suffisamment de temps pour pouvoir faire des présentations de ces affiches avec confrontation des recherches de chacun avec les avis.

Mes propositions d'améliorations

Ce test sur la ressource a révélé quelques erreurs.

Le temps consacré au traitement des réponses et la construction des sujets d'étude pour les élèves a montré que les questions apportaient un questionnement intéressant pour les élèves.

Il convient toutefois dans un premier temps de modifier le questionnaire pour l'adapter à sa classe, au profil d'élèves du lycée, au public ciblé (notamment pour la question sur la formation suivie par

l'élève).

La diffusion peut se faire sur le temps personnel des élèves, avec l'appui de la Vie Scolaire. Au vu des difficultés d'accès à l'outil, l'impression du questionnaire pour les élèves en charge de l'analyse des résultats s'est révélée pertinente. En effet cela permettait aux élèves de se mettre en situation de questionnement individuel avant de se positionner en analyste. Cela donne également l'occasion de mettre rapidement les élèves en activité sur l'analyse.

Il est nécessaire de disposer d'au moins 4h pour pouvoir réaliser dans de bonnes conditions des affiches, et pour que les élèves puissent présenter leur travail au moins à leur classe. Ce temps de présentation peut toutefois être réalisé ultérieurement, même s'il peut être délicat de les investir à nouveau sur le sujet pour créer une discussion à la suite.

Enfin si les questions de sexisme et d'homophobie sont soulevées suffisamment tôt dans l'année, les propositions des élèves pourront être mises en place. Il sera ensuite possible de revenir sur ces dispositifs et d'en analyser les résultats.

Seconde exploitation : le VLOG

Lors du mini-débat pour la classe de BTSA 1^{ère} année qui a suivi le questionnaire « homophobie et sexisme dans l'enseignement agricole », il est devenu évident que beaucoup d'élèves ont montré une méconnaissance des termes liés à l'orientation sexuelle et il était nécessaire de les définir. L'utilisation d'une vidéo comme outil pédagogique apporte ici en réalité un double intérêt pour notre séance. Le premier objectif est de permettre aux élèves de prendre connaissance des différentes formes de sexualité existante. Le second objectif est d'implanter cette vidéo en lien avec un cours d'anglais et en lien avec le référentiel, en l'occurrence le module M23, tout en proposant un usage des technologies de l'information et de la communication (TICE). En effet, l'usage des technologies de l'information et de la communication (TICE) dans l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes constitue aujourd'hui un enjeu incontournable et est même exigé par l'Education Nationale¹. De plus, les outils numériques sont un canal qui est en général apprécié des élèves car eux-mêmes friands, curieux et parfois même acteurs des nouvelles technologies. Les TICE apportent plusieurs modalités quant à l'acquisition du vocabulaire. Ils peuvent par exemple associer graphie et phonologie, être individualisés selon les lacunes de chaque élève sans rentrer

¹ Voir par exemple le site Emilangues au sujet des TICE:

<http://www.emilangues.education.fr/formation/bibliographies/tice-et-langues>.

dans une compétition ou une comparaison entre élèves. Les outils numériques peuvent également être un moyen d'apprentissage hors classe avec des applications à télécharger de chez soi ou de son propre smartphone par exemple. L'apprentissage peut donc être facilement accessible hors classe et à des moments souhaités hors classe. Cornet (2016) témoigne dans son exercice de professeur d'anglais que « depuis trois ans, ma pratique s'est étoffée grâce à l'installation d'un tableau numérique interactif (TBI) et d'une classe mobile. L'avantage des outils numériques est que la pratique des langues s'en trouve diversifiée et enrichie. Je peux montrer plus facilement des supports vidéos et les exploiter, je peux, grâce au TBI, préparer ma séquence entièrement sur le logiciel, en incluant texte, image, son, vidéo ».

Une vidéo blog : quels avantages ?

Aujourd'hui, tenir un blog n'est pas une technique difficile et n'exige pas des compétences pointilleuses en informatique. Avec internet à haut débit et des outils (webcams, appareil vidéo numérique etc.) de plus en plus performants et des prix de plus en plus décroissants, les blogs se sont rapidement démocratisés. L'arrivée de Wordpress a aussi simplifié la création et la tâche des bloggeurs ne nécessitant aucune connaissance en langage informatique. Dabi-Schwebel définit le blog de la manière suivante : « le blog est un espace d'expression matérialisé sous la forme d'un site web ou la partie d'un site web et dans lequel le ton utilisé est généralement assez léger et convivial. Le blog est potentiellement lié à toutes sortes de thématiques, il peut exister un blog pour toutes sortes de sujet » (Dabi-Schwebel, n.d.). Les blogs présentent donc des sujets et thèmes variés qui peuvent donner un axe culturel intéressant en classe de langues. Le vlogging quant à lui est en quelque sorte une continuité du blogging. Le terme de vlogging signifie blog accompagné d'une vidéo. Contrairement aux blogs qui peuvent contenir uniquement des textes ou des images, le principe des vlogs est d'être constitué uniquement de vidéos. C'est pourquoi YouTube reste une des plates-formes les plus utilisées pour mettre en place des vlogs. Crall note que les blogs et les vlogs sont en fait « deux façons complémentaires d'appréhender la communication sur le web » (Crall, n.d.). Les vlogs ont pour but de partager des expériences ou des sentiments et sont des produits authentiques car ils reflètent le plus souvent un moment de vie très proche sur l'échelle temporelle par rapport au moment de leur visionnage. De plus, les vlogs peuvent facilement mettre en parallèle des situations, des acteurs et des contextes différents. Les vlogs sont aussi des plates-formes qui intéressent les jeunes publics car c'est un lieu où ils peuvent suivre leurs idoles avec une certaine proximité. D'après Crall, les blogs et encore plus les vlogs « font partie l'un comme l'autre de l'évolution de moyens d'expressions populaires » (Crall, n.d.).

Choix du support : vlog LGBTQ²

Le choix du support numérique doit donc être fait de manière judicieuse car il doit apporter intérêt et éveil chez les élèves et éviter toute lassitude. Les supports doivent si possible apporter des éléments de connaissance divers. L'utilisation de vidéos est particulièrement conseillée par Henry-Bossonney et Lachèze (2002) qui notent qu'« à chaque fois que l'on parviendra à intégrer l'étude d'un ou plusieurs extraits de film(s) dans une séquence thématique, on est quasiment assuré d'obtenir l'adhésion des élèves ». Ces supports ont en effet un potentiel sur le plan culturel ce qui les rend largement exploitable. Pour cette présente étude, le choix a été fait d'utiliser un vlog pour analyser l'apport de cet outil numérique concernant les discriminations liées à son orientation sexuelle. Cette étude devrait en parallèle apporter quelques clefs pour éliminer certaines appréhensions concernant l'utilisation de vlogs parmi des équipes pédagogiques.

Le vlog nommé LGBTQ qui a été utilisé a été réalisé au sein du département Communication et Arts Visuels de l'université Californie Sud (University of Southern California) sous la direction des professeurs Sheldon Lerry et Colin West McDonald. Ce vlog n'a donc pas au départ l'intention d'être un objet directement pédagogique pour une classe de BTSA. Ce vlog est logé sur la plateforme YouTube mais à l'origine est issu d'un blog. Une liste bibliographique est d'ailleurs jointe à cette vidéo pour plus d'informations. Ce vlog présente donc essentiellement les termes lexicaux autour des notions LGBTQ.

Déroulement de la séance

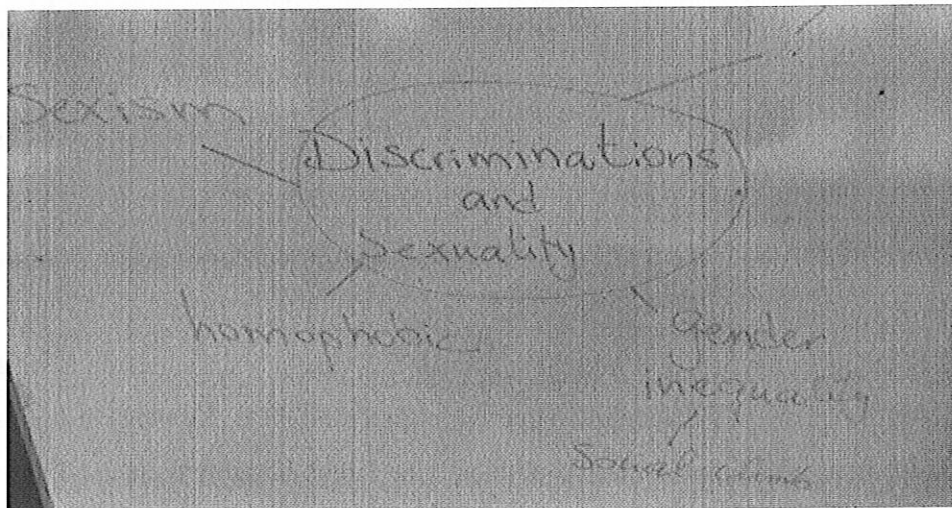
Après avoir distribué un bref questionnaire sur l'homophobie et le sexisme dans l'enseignement agricole, un mini-débat a eu lieu dans la classe de BTSA première année en français et en anglais. Rapidement, des confusions sont apparues dans la compréhension des termes. Une minorité importante d'élèves ont par exemple affirmé que le « sexisme » est une forme de sexualité. De plus, le terme d'« homophobie » n'est pas correctement compris par certains étudiants considérant que ce terme est uniquement lié aux personnes de sexe masculin. Par conséquent, il est apparu essentiel dans un premier temps de définir correctement certains termes. Dans un second temps, l'élaboration d'une Mind Map en anglais autour des mots-clefs « discrimination & sexuality » s'est fait. La consigne étant de trouver des mots sous-jacents afin d'alimenter le débat. Les élèves ont pu se mettre en binôme ou groupe de trois.

² Le vlog est visible sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=tRvFj3ugdWU&t=31s>. (California, 2016)



Elaboration d'une carte mentale (Mind Map)

Cet exercice permet de débiter une activité sans a priori où chaque élève ou groupe complètent selon leur degré d'aisance. Henry-Bossonney et Lachèze (2002) proposent également de débiter des activités en séance par un remue-méninges (Mind Map) avec un mot central ou hypéronyme. Cette activité permet de restituer, d'ajouter et même d'associer donc différents items lexicaux. Après une courte mise en commun, la restitution de la classe est la suivante:

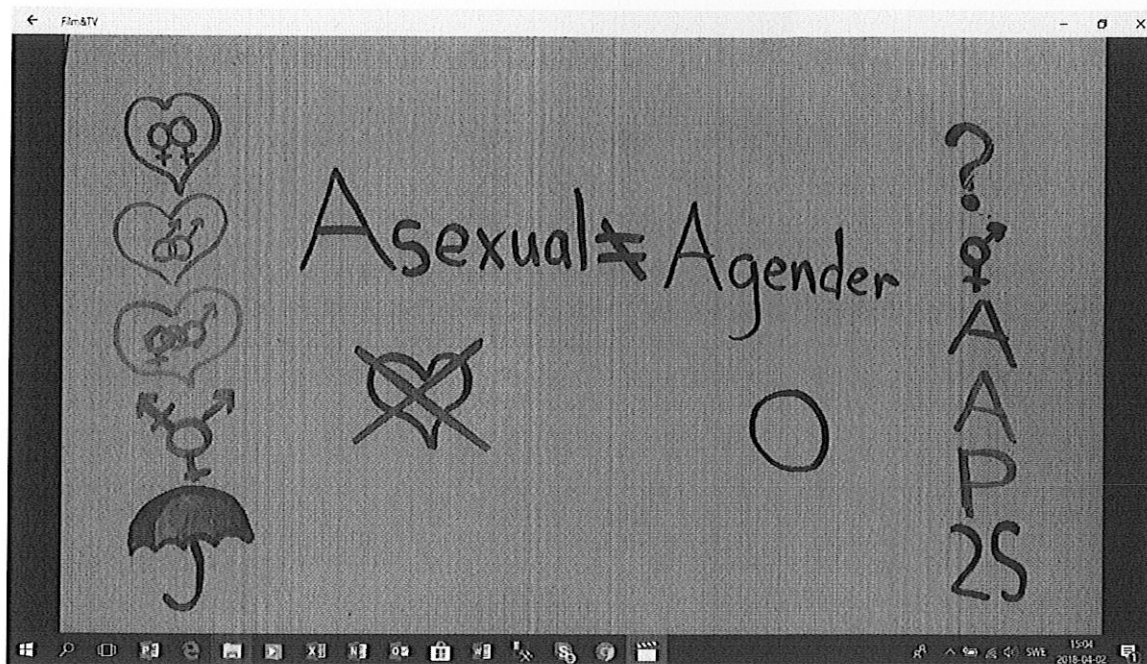


Carte mentale en début de séance

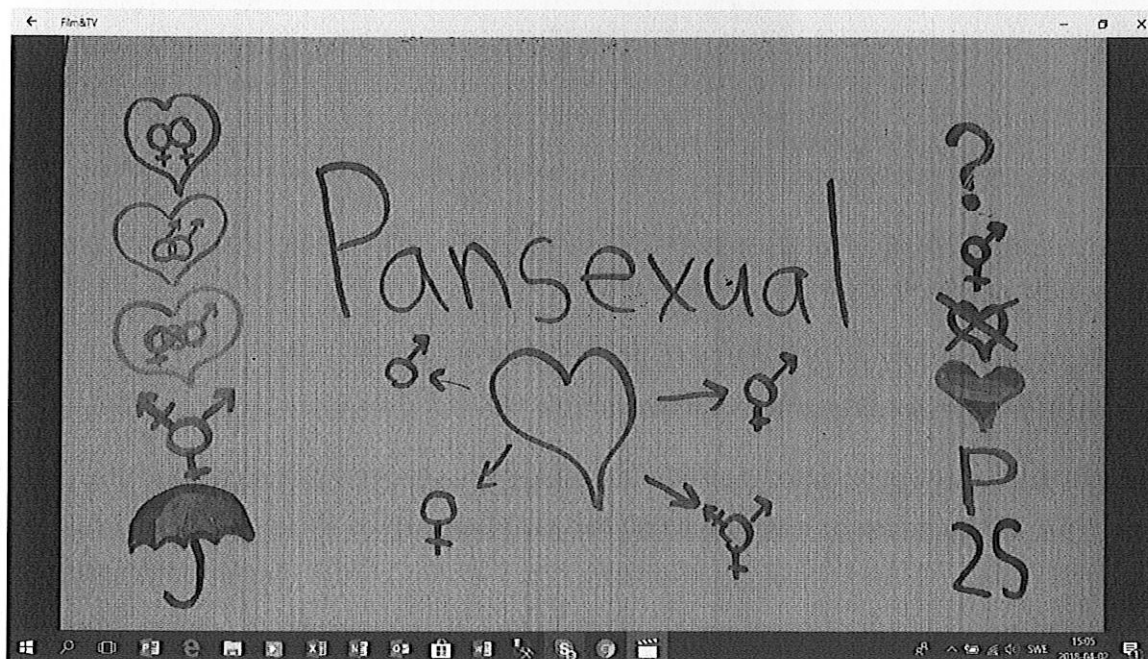
Force est de constater que peu de mots ont découlé de cet exercice même si ces mots étaient compris par tous les apprenants lors de la mise en commun. Il s'agit de :

« *sexism* », « *homophobic* », « *gender inequality* », « *social climb* »

La seconde étape est de diffuser le vlog présentant la notion de LGBTQ où il y aura là sans aucun doute des lexiques inconnus pour les apprenants. L'emploi de ce vlog a en effet comme avantage de proposer des termes inconnus pour les élèves, les obligeant donc à comprendre les items lexicaux à travers des dessins et couleurs mis en valeur par le vlog. Cet exercice permet aussi de montrer aux élèves qu'il peut y avoir une diversité dans l'orientation sexuelle de chaque individu. La consigne est donc de (i) regarder la vidéo, (ii) noter les termes indiqués, ensuite (iii) les expliquer en une courte phrase (en anglais). Ici sont attendus plusieurs termes lexicaux jamais vus auparavant. La seconde consigne consiste donc à écrire des phrases courtes affirmatives en employant ces mots pour en comprendre le sens. Voici par exemple une capture d'écran expliquant les termes *asexual* et *pansexual* :



Capture d'écran vlog



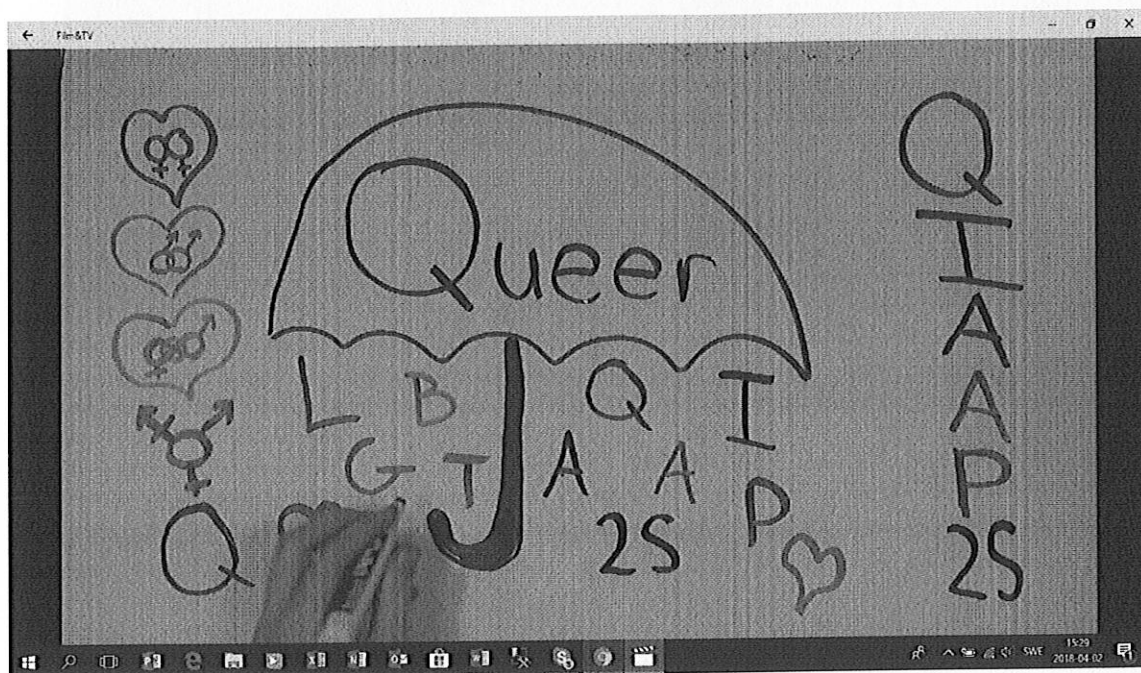
Capture d'écran vlog

La vidéo qui dure 3 minutes est diffusée deux fois entièrement puis segmentée sur les items lexicaux en question. Après les diffusions de la vidéo, les groupes d'élèves donnent comme reformulation des termes lexicaux (en anglais) :

- « Asexual is a person who has an attraction for a person but with no sex »
- « Asexual is someone who likes a person but they don't have sex »
- « Pansexual is a person who likes everybody »
- « Pansexual means a person who has sex with everybody »

Outre les définitions données des termes qui sont correctes, c'est aussi leur rapport hiérarchique qui est ici bien compris des élèves. En même temps, les élèves commencent à compléter la carte mentale faite en début de séance.

La même consigne sera donnée pour le terme de *Queer*.



Capture d'écran vlog.

Cette fois-ci, les élèves produisent les phrases suivantes :

« *queer is a term that is for all people who respect all types of sexuality* »

« *queer is for people who care about discriminations* »

Les réponses des élèves sont correctes même si des précisions nécessaires sont apportées à la suite de leurs réponses. La notion de *queer* est ici un mot clef de la séance. Ce terme est d'ailleurs compris par les élèves car aidés par l'explication donnée dans le vlog, c'est-à-dire un terme «parapluie» qui chapeaute un sous-thème de vocabulaires. Ce lexème ne touchant pas une sexualité mais plutôt un concept, voire une idéologie, son sens est approfondi avec une courte discussion. A la suite de l'exercice, la carte mentale est complétée par les élèves qui la hiérarchise en y ajoutant des sous-classes (hyponymes) montrant l'acquisition du lexique.

Réflexions sur l'apport du vlog LGBTQ en classe

Pour pouvoir discuter et débattre de sujets de société tels que l'homophobie et le sexisme dans l'enseignement agricole, il est important que ces termes soient clairement compris par les élèves. En outre, il s'agit bien ici de mettre ces termes en contexte avec le milieu scolaire et donc placer au plus proche des élèves ces termes dans leur quotidien. Chartain (2013) affirme en effet que « l'ignorance, la méconnaissance de l'Autre, favorisent la peur et constituent le terreau privilégié à partir duquel peuvent se développer la stigmatisation, la mise à l'écart et la discrimination ». Avant de procéder à l'exploitation d'une séance, il a donc été important de s'assurer que les élèves aient compris les termes d'homophobie et de sexisme. De manière surprenante, voire déroutante, un grand nombre d'élèves de BTSA avaient un aperçu ambigu de ces deux termes. C'est dans cette optique que la séance s'est principalement portée sur les définitions de ces deux mots clefs et de leur mise en contexte. Yves Mestre (2015), inspecteur de l'éducation nationale, a en effet constaté qu'« à tous les niveaux d'enseignement, on s'accorde pour constater des lacunes dans la maîtrise du vocabulaire par les élèves, ce qui entraîne des difficultés en expression et en compréhension » et c'est pourquoi il incite à contextualiser des lexiques qui semblent être mal compris.

Une des difficultés pour l'enseignant est de trouver un outil pédagogique adéquat. Il s'agit plus précisément de trouver un outil qui va permettre d'accrocher les élèves aux discussions et de mobiliser un maximum leur intérêt. L'outil proposé doit donc être accessible pour tous. Compte tenu du rapport de proximité avec les médias sociaux et le numérique, le choix s'est porté sur un vlog, nommé vlog LGBTQ, comme socle de la séance et des discussions en classe. Pereira explique qu'« en prenant appui sur la vidéo, un média numérique que les élèves connaissent en partie grâce à l'utilisation de leur smartphone ou à la fréquentation de réseaux sociaux, cette action pédagogique innovante s'inscrit dans une dynamique de projet et de confiance » (Pereira, 2018). De plus, l'utilisation du vlog permet d'exploiter un environnement numérique qui « s'inscrit, dans ce contexte, à la fois dans une démarche visant à donner du sens aux apprentissages et dans une réflexion sur l'altérité et la représentation de soi » (Pereira, 2018). Parallèlement, il est judicieux pour l'enseignant d'accompagner cet outil dans une séance pédagogique. Ce vlog a pu donc être mis en place pendant une séance d'anglais et a permis l'acquisition d'un vocabulaire en anglais.

La séance s'est déroulée de manière positive et les élèves ont montré engagement et curiosité. La participation à l'élaboration de la carte mentale a été menée par la grande majorité des élèves. Le travail en groupe ou binôme a apporté un certain dynamisme et des prises de parole. Il semble nécessaire que ce genre de questions soient faites de manière collective et non pas de manière indivi-

duelle. Il ressort des feedbacks donnés par les élèves que le support vlog a été apprécié ce qui conforte l'idée qu'au-delà du contenu et de la nature des échanges, le choix du support a une place capitale pour mener une séance quel qu'en soit l'objectif.

Les questions autour de l'homophobie et du sexisme au sein d'une classe de BTSA ont été bien accueillies par l'équipe pédagogique, l'infirmière et la direction. Pourtant, il n'a pas été possible d'élargir des créneaux horaires et les ressources en temps ont donc été limitées. Le manque de temps, voire le manque de moyens, pour mener à bien ce genre de séance est souvent un problème récurrent pour les enseignants. Chartrain (2013) note en effet que « la disponibilité des personnels de l'Education Nationale est insuffisante, sachant qu'aucun aménagement spécifique n'est prévu pour aborder ces questions et que les programmes scolaires sont déjà suffisamment lourds pour supporter des ajouts ». En outre, les élèves de BTSA ont effectué différentes périodes de stages et certains n'ont pas été présents à chaque moment de la réflexion. Cet élément, même s'il n'a pas été nommé par les élèves, peut perturber leur participation aux déroulements des tâches.

Malgré les freins liés à l'emploi du temps, cette expérience a été enrichissante sur le plan pédagogique car la séance a pu être intégrée en parallèle avec une séance d'anglais. Elle s'implique également dans une des lignes directrices de l'enseignement agricole qui a pour but de faire vivre les valeurs de la République notamment à travers des plans d'action tels que « combattre les inégalités »³. Toutefois, l'intérêt de cette séance est bien de mettre en évidence des termes associés à l'homophobie et au sexisme dans l'enseignement agricole car ces termes sont souvent mal compris par les élèves. De cette manière, l'ouverture aux dialogues, aux discussions et aux résolutions peuvent s'engager. La prise de conscience de ces problèmes constitue aussi le terreau de réalisation de projets concrets par les élèves et les équipes pédagogiques favorisant donc « une approche interdisciplinaire centrée sur l'intérêt des apprenants et parce qu'elle privilégie aussi, comme contexte d'apprentissage, des situations concrètes de la vie courante » (Proulx, 2004).

Troisième exploitation : le débat q-sort

Cette ressource a été créée en prenant appui sur le questionnaire précédemment développé dans le cadre du TSR. Elle vise à engager le débat sur les préjugés que pourraient avoir les élèves en ma-

³ Voir <http://www.chlorofil.fr/vie-scolaire-et-etudiante/education-a-la-citoyennete/lenseignement-agricole-100-citoyen.html>.

tière de sexisme. Mais ses objectifs sont multiples : le débat est réglementé et s'inscrit dans un cadre précis. Les élèves apprennent à prendre la parole, à s'écouter, à argumenter. Un temps imparti est notifié aux élèves. L'objectif du débat Q-Sort est de faire émerger les représentations, les préjugés et les idées reçues, qu'un groupe a d'un concept donné. Il permet de les exprimer et de les préciser. Son objectif est aussi de créer une demande d'approfondissement en ouvrant le débat et l'échange. En résumé cela permet de passer du préjugé au questionnement.

En résumé :

Q-Sort est un thème consacré en pédagogie, il a une origine anglaise et signifie tout simplement « Question-Sort », c'est-à-dire liste de questions et d'items. Voici les étapes que j'ai respectées pour l'occasion :

1 – Individuellement, les élèves répondent par « vrai » ou « faux » aux affirmations transmises par l'organisateur du débat. Les élèves peuvent cocher entre « vrai » et « faux » s'ils n'ont aucune idée exacte de la réponse. Temps imparti : 5 minutes.

2 – En groupe, les élèves reviennent sur ces mêmes affirmations et donnent une réponse collective identique. Cela permet de faire naître le débat une première fois. Temps imparti : maximum 20 minutes.

3 – Chaque groupe expose ses résultats à l'ensemble des participants. L'organisateur du débat recueille ces réponses, et distingue alors les affirmations qui paraissent vraies, fausses, ou qui restent divergentes. Ces dernières serviront de point de départ des différents échanges pour un premier thème à débattre. Temps imparti : env 5 minutes.

4 – Le débat peut alors commencer. L'organisateur du débat distribue le débat, et au préalable a nommé un « maître du temps », un élève de la classe. C'est ce que j'ai choisi en tout cas. Cela permet de rendre un peu plus acteur cet élève. Temps imparti : 10 à 15 minutes.

5 – Fin du débat. Chaque groupe a pu avancer ses arguments. Maintenant, l'organisateur du débat propose des éléments de réponses, chiffres et exemples à l'appui et clôture le Débat. Temps imparti : env 5 minutes.

Débat Q-Sort : inégalités femmes-hommes : combattre les discriminations et les stéréotypes

Les affirmations :

Vous devez dire si ces affirmations vous semblent plutôt vraies ou plutôt fausses, et développer ensuite un petit argumentaire en groupe pour le débat.

Moi		Le groupe	
VRAI	FAUX	VRAI	FAUX

1	Le salaire des femmes est supérieur à celui des hommes				
2	Les mères de famille occupent moins d'emplois que les pères de famille				
3	Les femmes font plus le ménage que les hommes				
4	Il y plus de sportifs professionnels masculins que féminins (et les hommes gagnent plus d'argent)				
5	Les garçons sont meilleurs que les femmes en mathématiques				
6	Les femmes sont plus sensibles que les hommes				
7	Les garçons réussissent mieux que les filles à l'école				
8	Il y a plus de filles que de garçons dans les CAP des services				
9	Les femmes sont moins bonnes conductrices que les hommes				
10	Les hommes ont plus d'ambitions professionnelles que les femmes et occupent plus de postes à responsabilité.s				

Le débat Q-Sort, partie 2

Eléments de réponse pour clôturer le débat

1	Faux. Le revenu salarial des femmes est inférieur à celui des hommes de 24 % en 2014 (source INSEE).
2	Vrai. Seules 72 % des mères de famille ont un travail, contre 85 % des pères. Et parmi ces dernières, 33 % (soit 1/3) travaillent à temps partiel, contre 7 % chez les hommes (source <i>Le Monde</i>).
3	Vrai. Les femmes consacrent chaque jour 4h01 au travail domestique (ménages, courses, soins aux enfants, jardinage...), contre 2h13 pour les hommes (source <i>L'Express</i>).
4	Vrai. On compte 4600 hommes sportifs pros, contre 2400 femmes. Les rares footballeuses professionnelles touchaient en moyenne 3500 euros brut par mois, contre 12000 pour les hommes (source <i>Le Monde</i>).
5	Faux. A la fin du collège, les filles maîtrisent 81 % des principaux éléments de la culture scientifique, contre 76 % chez les garçons (source <i>L'étudiant</i>).
6	Vrai et Faux. Les femmes seraient plus sensibles, plus émotives que les hommes, comme le prouvent certaines études qui montrent que chez la gente féminine, l'hippocampe (zone de la mémoire et du traitement des émotions dans le cerveau) est plus développé que chez l'homme. Mais cela n'est pas si sûr. En effet, une équipe de neurologues américains remet en question ces résultats, dont elle critique la méthodologie appliquée à un trop petit échantillon de volontaires. Aucune différence notable dans la taille de l'hippocampe qu'il s'agisse d'un cerveau féminin ou masculin n'a ainsi été détectée dans ces tests datant de 2015 (source <i>Levif.be</i> via <i>Sciences et Avenir</i>).
7	Faux. Dès l'école primaire, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons. Elles redoublent moins, leur taux de réussite au diplôme national du brevet et au baccalauréat est plus élevé (source <i>Ministère de l'Éducation</i>).
8	Vrai. Les filles représentent près de 72 % des élèves scolarisés en CAP Services aux Personnes (source Rapport <i>Ministère de l'Éducation</i>).
9	Faux. Les hommes représentent 63% des infractions de troisième et quatrième classes, punies d'amendes allant de 45 à 375 euros, et jusqu'à 95% des délits. Il n'est pas une infraction pour laquelle la proportion de femmes dépasse celle des hommes. En 2016, les femmes ont commis moins d'infractions liées à la vitesse que les hommes : 2,7 millions, contre 4,8 millions. La proportion d'hommes et de femmes accédant au permis est à peu près équivalente : selon le rapport 2016 du ministère de l'intérieur, il a été délivré à 49,1 % de femmes pour 50,9 % d'hommes (source <i>journal Sud-Ouest</i>).
10	Vrai. Les femmes ne représentent que 12 % des emplois de direction dans le secteur public, 17 % dans le secteur privé (source <i>Huffington Post</i>). Cependant, la courbe est en train de s'inverser, et la mixité augmente dans les professions de cadres / responsables d'entreprise comme dans la vie politique.

Pour aller plus loin : notions synthétiques sur les problématiques de sexisme et d'homophobie

La peur de l'autre véhicule rapidement chez l'être humain des comportements répulsifs voire haineux. Comme le souligne la sociologue Tahon (2004), l'ordre social dans lequel nous vivons repose sur un rapport de pouvoir entre les sexes et insiste sur le fait que « les rapports sociaux de sexe sont à la base des relations dynamiques qui distribuent les sexes, en tant que catégories sociales » (2004, p. 27).

Tous trois stagiaires, nous sommes face à un public hétérogène dans un environnement et un contexte particulier qui offre les problématiques liées aux discriminations, notamment homophobie et sexisme, faisant rapidement écho à nos quotidiens.

L'actualité récente (affaire Weinstein en octobre 2017) nous oblige à nous poser la question du mélange des genres et du respect de chacun quant à son orientation sexuelle. Notre démarche a ainsi été de créer un questionnaire qui amène le vocabulaire relatif à ces questions de sexisme et d'homophobie. Pousser les élèves à s'interroger sans les stigmatiser ; créer une atmosphère sereine dans laquelle ils s'épanouissent, tels sont nos objectifs.

D'après nous, il s'agit plus d'un point de départ à une ouverture pédagogique qui apportera un éclairage pour l'enseignant et l'équipe pédagogique afin de sensibiliser les élèves à ces questions.

Nous souhaitons, par le biais de ce questionnaire, favoriser l'esprit critique des élèves et les échanges entre eux. Dans quelle situation utiliser cette ressource ? Et, surtout, comment la valoriser afin d'améliorer le climat scolaire de l'établissement ?

Pour répondre à ces problématiques, nous avons décidé dans un premier temps de définir le terme « discrimination », en apportant des précisions sur ce qui est fait depuis plusieurs années maintenant par l'école républicaine et l'enseignement agricole. Notre seconde partie traite plus spécifiquement du sexisme, au travers de la crise d'identité de genre. Un état des lieux dans l'enseignement agricole est ainsi détaillé, nous permettant de nous resituer dans notre contexte. Il est suivi des ressources existantes pour les équipes pédagogiques. Le troisième item prend l'homophobie comme exemple de discrimination. Le même cheminement que pour le sexisme a été choisi. Les quatrième et cinquième parties sont enfin consacrées à l'élaboration du questionnaire, notre ressource, et à la mise en œuvre pédagogique que nous allons tous les trois mettre en place.

Discriminations

Discrimination: définition

Le concept de discrimination est une notion clef, à la fois simple à utiliser mais complexe à comprendre. Pour le dictionnaire Le Petit Robert (2012), discriminer, c'est « l'action de discerner, de distinguer les choses les unes des autres avec précision selon des critères définis ». Pour le Littré (2017), la discrimination est un terme employé avant tout en psychologie, une faculté de discerner et de distinguer. Etymologiquement, il est intéressant de noter que discriminer est apparenté à discréditer.

En réalité, il faut distinguer deux types de discrimination. La première concerne la discrimination que l'on pourrait appeler discrimination directe et pour laquelle il n'y aucune ambiguïté sur l'acte d'être discriminé. Cette discrimination est du reste facile à repérer. La seconde discrimination est plus subtile puisque l'on tombe dans des interprétations qui peuvent prêter à confusions. L'emploi de l'humour comme outil de discrimination en est ici un exemple. Comment bien comprendre un humour ironique ou sarcastique à caractère discriminatoire ? Cette discrimination subtile est également plus difficile à résoudre.

On s'attachera ici à la discrimination portée à l'orientation sexuelle. Pour comprendre la mécanique des discriminations en lien avec l'orientation sexuelle, il est nécessaire d'en saisir les multiples causes.

Dans un premier temps, il y a ce que l'on appelle les préjugés, les stéréotypes ou encore les idées toutes faites qui forment matière à développer toutes sortes de discriminations. Les nouveaux espaces d'expression véhiculés par les réseaux sociaux tels que Facebook ou Instagram en sont friands. Ce sont des lieux d'expression où la discrimination prend forme et est souvent difficile à maîtriser accentuée par une législation complexe autour des droits d'auteur. L'association SOS Racisme, en coopération avec SOS homophobie et UEJF⁴, a publié en 2016 une étude sur les contenus jugés homophobes et elle a constaté que les réseaux sociaux sont de larges vecteurs de discrimination et sont généralement inefficaces en terme de luttes contre les discriminations. SOS Racisme

⁴ Union des Etudiants Juifs de France.

conclut à travers cette étude (2016) que « les réseaux sociaux n'ont toujours pas pris la mesure du travail à faire pour contrer les dynamiques de haine sur Internet. La plupart des signalements ne font l'objet d'aucun traitement ». Pourtant, les discriminations qui se focalisent sur les orientations sexuelles sont punies par la loi française. L'article 225-1 du code pénal précise les modalités du concept juridique de discrimination:

« Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée. » Et en cas de non respect de cet article, *« l'auteur d'une discrimination encourt 3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende »*.

Le changement « socio-scolaire » est aussi un autre facteur du champ discriminatoire. L'arrivée d'adolescents issus des vagues migratoires de ces dernières années peut en effet être un terreau où la discrimination prend forme. La non maîtrise du français comme langue première et les différentes références culturelles peuvent contribuer par exemple à de fausses interprétations. Evoquer les discriminations à l'école varie en outre considérablement entre les différents systèmes scolaires étrangers et certains sujets peuvent être jugés plus tabous que d'autres.

Dans le rapport de l'Inspection de l'Enseignement Agricole de 2011, il est proposé quelques pistes pour résoudre de manière générale la discrimination à l'école, à savoir, mettre en place des actions de communication, renforcer les missions de personnel de la vie scolaire mais également mettre en place des activités d'éducation artistique et culturelle pour sensibiliser aux questions de discrimina-

tion. Plusieurs axes de solutions semblent donc se présenter. Teychenné (2013, p.12) propose sept recommandations ou actions :

- (i) sensibiliser et agir pour mettre en place des ressources pour les personnels
- (ii) établir une formation pour l'ensemble des personnels
- (iii) éduquer au respect de la diversité
- (iv) associer les élèves à la prévention des discriminations et des LGBT-phobies
- (v) développer les partenariats
- (vi) jouer pleinement son rôle d'employeur
- (vii) encourager l'évaluation et la recherche

Un des objectifs serait de construire une éducation à la sexualité et donner une place importante à l'éducation civique. En 2015, le sujet de l'homophobie a d'ailleurs été explicitement mis en place dans les programmes d'enseignement moral et civique de l'Education Nationale⁵.

La lutte contre les discriminations: une valeur républicaine transmise par l'école

En 2017, l'Education Nationale a lancé une circulaire (n° 2017-045) qui prône une école « juste et inclusive » mettant en avant l'école française comme une institution porteuse des valeurs de la République où toute forme de discriminations serait à éradiquer afin d'obtenir un milieu scolaire respectueux et égalitaire. Cette circulaire (n° 2017-045) précise que « la prévention des discriminations sous-tend l'ensemble de la politique éducative de promotion de l'égalité des droits et de garantie de la réussite de tous, dans un environnement scolaire protecteur. » L'Education Nationale a, en réalité, lancé une campagne offensive dès 2015 pour rompre avec les discriminations à l'école dont une des stratégies est la volonté d'imbriquer un grand nombre d'acteurs. C'est pourquoi l'on peut lire qu'« une prise en charge interministérielle de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT⁶ a conféré un rôle central à l'éducation et à la formation : il est plus que jamais nécessaire d'en assurer l'effectivité au sein de l'école. » La campagne de 2015 et, plus tard, la cir-

⁵ Voir <http://eduscol.education.fr/cid46850/ressources-nationales-sur-l-education-a-la-sexualite.html>.

⁶ LGBT est un sigle pour Lesbiennes, Gays, Bisexuel(les) et Transgenres.

culaire de 2017 de l'Education Nationale font échos à une triste constatation d'un rapport de 2011 (2011, p. 50) de l'Inspection de l'Enseignement Agricole qui constate sèchement que « la majorité des établissements dit que rien n'est fait pour sensibiliser les apprenants à la question de l'égalité et du respect mutuel entre les sexes. »

Il semble donc qu'il y ait eu un laisser-aller et que les questions de discrimination à l'école ont longtemps été mises en suspens. L'Education Nationale a donc lancé en 2015 une campagne (Eduscol, 2017) pour mener à bout la présence de discriminations en particulier sur l'homophobie avec une campagne nommée « l'homophobie n'a pas sa place à l'école » avec des affiches didactiques (voir Annexe) et des guides d'accompagnement⁷. L'Education Nationale a aussi mis en place des services numériques et d'écoute avec, par exemple, un numéro de téléphone spécialement dédié à l'aide aux violences verbales homophobes ; cela conjointement avec l'association agréée SIS-association⁸. Au-delà du contexte juridique, il y a également un enjeu psychosocial derrière cette campagne car c'est bien le mal-être des victimes que l'on veut souligner. Les conséquences néfastes des discriminations par exemple homophobes sur les élèves ne sont plus à démontrer. Teychenné rappelle (2013, p.12) que ces conséquences jouent sur la sociabilité des élèves (repli sur soi-même, conduites à risque et risque de comportements agressifs), la scolarité (baisse des notes) et un taux de suicides qui se révèle plus élevé car, dans ce contexte, « la dépression et l'isolement sont la porte ouverte aux tentatives de suicide » (2013, p.12).

Identité de genre : le sexisme comme exemple de discrimination

Définitions

Le genre peut être défini par la psychologie comme étant « un concept issu des sciences humaines et sociales pour affirmer l'importance de l'environnement social et culturel dans la construction de l'identité sexuelle de chacun » (Ayrat & Raybaud, 2014). Nous comprenons donc que le genre est une représentation issue de notre environnement et plus largement de notre culture. Le genre serait l'assimilation des normes sociales attachées à un sexe.

Pour reprendre la définition donnée par le Défenseur des Droits dans la cadre de la publication d'un Guide de Lutte contre les Discriminations (2017), « l'identité de genre correspond à l'expérience

⁷ Voir le communiqué de presse: <http://www.education.gouv.fr/cid96664/lutte-contre-homophobie-une-campagne-pour-prevenir-les-violences-les-discriminations-accompagner-les-victimes.html>.

⁸ Voir <https://www.sis-association.org/>.

intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun. Plus concrètement, cela fait référence au sentiment d'appartenir au genre masculin ou féminin ». Dans ce sens, on parle d'identité cisgenre pour une personne dont l'identité est conforme au genre, et transidentitaire lorsque le sexe donné à la naissance ne correspond pas à la personnalité.

Alors que l'adolescence est une phase forte de prise de conscience et d'appropriation de la culture, couplée à la volonté d'appartenir à un groupe, les représentations du genre y sont parfois caricaturales.

C'est ici que l'identité de genre rejoint le sexisme. Le Larousse nous rappelle simplement que le sexisme est « une attitude discriminatoire fondée sur le sexe » (Larousse.fr, consulté le 20/11/2017). Il semble logique que si une personne identifie un genre à des normes sociales comportementales par exemple, elle va considérer que le genre d'une personne détermine ce qu'elle peut adopter comme comportement ou non.

Nous ne pouvons pas définir le sexisme sans évoquer le féminisme, bien qu'il ne s'y limite pas. Les hommes sont autant enfermés dans des stéréotypes de genre que les femmes. Cependant, et comme l'indiquent Ayral & Raibaud (2014, p.39), ce dernier est indissociable du féminisme : « c'est le genre [qui] produit ce que l'on appelle le sexisme. [...] Le sexisme tend toujours à organiser, perpétuer et légitimer le pouvoir du groupe masculin sur le groupe féminin ».

On comprend que les concepts de genre, de sexisme et de féminisme sont intimement liés : les discriminations sexistes sont établies selon les représentations de genre issues de notre culture. Comme l'exprime Françoise Héritier dans Masculin/Féminin (2002, p. 41), les rôles sont historiquement hiérarchisés en fonction des sexes. « Il s'agit désormais de trouver (...) non seulement des différences entre hommes et femmes, mais encore des écarts différentiels entraînant de manière naturelle car biologique des comportements contrastés où il est aisé de retrouver en actes la supériorité du masculin ». Ces discriminations sexistes affectant de manière quasiment systématique un rôle dominant aux hommes, elles font l'objet de la lutte féministe.

Etat des lieux dans l'enseignement agricole

La première lutte contre les discriminations sexistes dans l'enseignement agricole a été de faire entrer les filles dans les lycées agricoles. Elles représentent aujourd'hui 50% des 165 000 élèves de

l'enseignement agricole, mais nous pouvons rappeler qu'en 1990 elles n'en représentaient que 39% (Rapport du Sénat 2017, p. 46).

Ce chiffre masque cependant de fortes disparités : les filles représentent 83% des élèves dans la filière service (environ 41000 élèves) mais elles ne sont que 16% dans la filière aménagement (qui compte 21 000 élèves au total). La part des filles dans l'apprentissage n'est que de 23% à la rentrée 2016.

La seconde lutte contre les discriminations sexiste dans l'enseignement agricole sera de donner les outils à chacun pour pouvoir se former dans les mêmes conditions et pour avoir les mêmes ambitions de carrière que l'on soit une fille ou un garçon. Des recommandations en ce sens ont été développées (Rapport du Sénat 2017, p. 164) notamment au sujet des outils de communications, de la généralisation de l'adaptation ergonomique des outils et la mise à l'honneur des femmes dans le métier qu'elles ont choisi.

Ressources existantes

L'Enseignement Agricole s'est emparé de la question dès 2000 en signant une première convention interministérielle pour l'égalité intitulée « Egalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif » (convention renouvelée en 2006, puis en 2013). Les ressources qui y sont proposées sont de plusieurs types.

La première préconisation concerne la communication faire autour des filières, et cela va de la féminisation des noms de métiers à la fourniture d'une meilleure information au sujet de toutes les filières à tous les élèves.

Les leviers suivants sont pédagogiques et les études sur les problématiques de l'égalité fille-garçon sont nombreuses sur le site Chlorofil⁹ sous les rubriques Vie Scolaire et Étudiante, ou Egalité Fille-Garçon.

Il y a plusieurs appels à projets tels qu'un concours de roman-photos¹⁰, un concours de court métrage¹¹, dont l'ambition est d'appuyer la déconstruction de stéréotypes.

La mise en œuvre très pratique de ce type de préconisation se traduit aussi par des leviers financiers. Ainsi que le rappelle le rapport du Sénat de 2017, les lycées sont encouragés à s'équiper pour ac-

⁹ Voir le lien <http://www.chlorofil.fr>

¹⁰ <http://www.chlorofil.fr/vie-scolaire-et-etudiante/orientation/choix-de-la-filiere-de-formation-et-du-metier.html>

¹¹ <http://www.chlorofil.fr/vie-scolaire-et-etudiante/egalite-filles-garcons/lutte-contre-les-violences-sexistes-en-milieu-rural.html>

cueillir autant des filles que des garçons dans toutes les filières. Cela passe par exemple par la création de deux vestiaires ou par l'équipement des exploitations en matériel de levage. Un système de subvention va venir encourager ces travaux.

Orientation sexuelle: l'homophobie comme exemple de discrimination

Définition de l'homophobie

Borillo (2013, p. 57) définit l'homophobie comme « l'attitude d'hostilité à l'égard des homosexuels, hommes ou femmes ». Pour Delebarre & Genon (2013, p.27), l'homophobie « résulte d'un système de représentations de la société qui hiérarchise les genres et les orientations sexuelles, c'est à dire où le masculin est considéré comme supérieur au féminin et l'hétérosexualité comme supérieure à l'homosexualité ». Le terme d'homophobie est apparu aux Etats-Unis en 1974 avec une connotation négative puisque ce terme était rattaché avec un sens d'aversion voire de répulsion (Martin, 2003). Pourtant, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) cessa de considérer officiellement l'homosexualité comme une maladie mentale dès 1973. Cependant, Tamagne (2002) note que l'homosexualité a longtemps été tolérée lorsque les relations homosexuelles s'inscrivaient dans des relations hiérarchisées, viriles et de dominance et précise (2002, p.61) que le terme d'homophobie est néanmoins « un terme récent pour désigner une attitude fort ancienne ».

Delebarre & Genon (2013) décrivent l'impact de l'homophobie sur la santé des jeunes. Des conséquences psychosociales telles que le mal-être, l'isolement, l'usage de psychotropes et une surmortalité sont bien plus accentués chez des jeunes homosexuels car «la difficulté à vivre dans un climat homophobe favorise le mal-être et l'anxiété» (Delebarre & Genon, 2013, p.27). D'après Martin (2003, p. 84), il est question de deux enjeux principaux pour lutter contre l'homophobie, le premier est la « reconnaissance publique de l'égalité entre sexe et sexualité » et le second l'assouplissement des «frontières du genre [et] assumer pleinement sa part féminine et sa part masculine ». De toute évidence, la non-conformité, les attentes du milieu social et la stigmatisation ont un effet négatif sur le développement psychoaffectif chez des adolescents (Martin, 2003), stigmatisation renforcée par l'homophobie.

Etat des lieux dans l'enseignement agricole

Martin (2003) note que de manière générale, l'institution scolaire est silencieuse quant aux questions de l'homosexualité. De plus, Martin (2003, p.86) estime « qu'il convient de parler d'homophobie à l'école, car souvent celle-ci démissionne face à ce problème, et par là s'en rend complice, voire en renforce les effets ». Le rôle de l'école est bien de transmettre les principes et règles qui permettent de garantir le respect de la personne et de ses différences. Les discriminations à caractère homophobe peuvent, comme vu précédemment, nuire à la construction personnelle de chaque élève : absentéisme, échec, comportement de repli sur soi-même, agressivité etc. Le climat scolaire peut être détérioré contribuant même à la mauvaise réputation de l'établissement. Il est donc utile pour chaque établissement de mettre en place des outils qui permettent de détecter la présence d'un mal-être général face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle des élèves.

A travers son plan d'action «Enseignement Agricole, 100 % citoyen»¹², l'enseignement agricole est porteur des valeurs de la République. En ce sens, les discriminations homophobes doivent être combattues et réprimées. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est donc partenaire de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) qui propose des outils de lutte contre l'homophobie et peut intervenir au sein des établissements agricoles. Parallèlement, beaucoup d'établissements agricoles sont en contact avec des associations ancrées localement, SOS homophobie ou encore le planning familial. Les questions de discriminations homophobes sont toutefois récentes avec des projet et ateliers proposés. En effet, dans une note de service de 2011¹³ du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, on peut lire que le « mal-être, la question de dire ou non son homosexualité ou la pression psychologique sont davantage évoqués depuis 2006, en lien avec la probabilité des prises de risques sexuelles ». Depuis 2013, la lutte contre la discrimination homophobe n'est plus nommée dans les notes de service mais englobée dans une lutte contre les discriminations de manière générale.

Ressources existantes

De manière générale, les ressources concernant la lutte contre l'homophobie sont souvent comprises dans des projets qui englobent d'autres luttes telles que les luttes contre les discriminations ou

¹² Voir file:///C:/Users/Sylvain/Downloads/4pages7avrilcorrige_cle81c767%20(2).pdf.

¹³ Voir: file:///C:/Users/Sylvain/Downloads/DGERN20112067Z%20(1).pdf.

contre les violences (« Journée Citoyenne et bien vivre ensemble », «Engagement citoyen et valeurs de la République», « Non au Harcèlement »¹⁴). Ces projets sont le plus souvent lancés sur le plan national avec donc des objectifs donc plus généraux : « lutte contre les discriminations ». A l'inverse, les projets qui sont ciblés sur la lutte contre l'homophobie en particulier sont souvent élaborés sur un plan local. En 2012, le lycée horticole de Montravel a par exemple mis en place un concours « Lutter contre l'homophobie »¹⁵. Les élèves ont produit des réalisations graphiques qui ont été ensuite diffusées par l'association Sida Info Service. Le lycée agro-viticole de Bordeaux-Blanquefort a également participé à un concours de l'INPES en mettant en lumière la discrimination homophobe au lycée.

Les projets donnés en exemples montrent qu'il y a une attente au plan local de la part des établissements agricoles mais qu'il n'existe pas ou peu de maillons entre les établissements eux-mêmes qui recouvrent pourtant le plus souvent des grandes entités territoriales. En 2015, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en partenariat avec l'Education nationale, a pourtant mis en place une campagne nationale de prévention nommée « L'homophobie n'a pas sa place à l'école » avec la distribution de plaquettes destinées aux corps enseignants et aux élèves ainsi qu'un guide d'accompagnement¹⁶. Il aurait été en revanche intéressant d'examiner le retour de cette campagne pour pouvoir en mesurer ses effets pour pouvoir comparer et discuter les effets au sein des établissements agricoles.

Elaboration du questionnaire

Une ressource nous a particulièrement intéressés. Il s'agit d'un questionnaire mené par le Réseau Insertion Égalité au sujet de la citoyenneté à l'école qui avait soulevé en 2009 des questions de sexisme sous-jacentes.¹⁷ La démarche de ses concepteurs était similaire à la nôtre c'est-à-dire d'ouvrir le questionnement individuel par le biais d'un questionnaire pour ensuite pouvoir en discuter collectivement. Le centre de l'étude était la citoyenneté cependant la question de l'impact du genre avait été fortement soulevée lors du dépouillement de cette étude.

En effet, ce type de ressource permet parallèlement aux projets, d'ouvrir une discussion en posant les mots, et en interrogeant en premier lieu les élèves sur leurs propres pratiques.

¹⁴ Voir <http://www.chlorofil.fr/vie-scolaire-et-etudiante/education-a-la-citoyennete/non-au-harcèlement.html?L=0>.

¹⁵ Voir http://www.educagri.fr/no_cache/navigation/lactualite/details-actualites.html?tx_ttnews%5Btt_news%5D=1071&cHash=3125be6bb23df78788998227eb66f4ea.

¹⁶ Voir : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/34/2/guide_sco_lutte_contre_homophobie_2015_507342.pdf.

¹⁷ http://www.chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/viescolaire/insertion-egalite/4pquestionnaire.pdf

Il n'est pas inutile de préciser que nous avons respecté les différentes étapes nécessaires lors de l'élaboration d'un questionnaire. Nous avons ainsi suivi huit étapes pour la conception du questionnaire

1. Objectif de l'enquête
2. Structure du questionnaire
3. Rédaction des questions
4. Modalités d'administration
5. Test du questionnaire (auprès de nos collègues stagiaires à l'ENSFEA)
6. Administration
7. Saisie des réponses
8. Analyse des résultats

L'objectif de ce questionnaire est d'apporter le vocabulaire relatif aux problématiques de sexisme et d'homophobie aux élèves. Il doit permettre aux élèves de s'interroger sur ces mots, sur les pratiques qu'il peut observer et sur ses propres pratiques pour commencer à construire une pensée.

Notre questionnaire se compose au total de 27 questions. Les premières questions sont dites « de présentation », elles évoquent en effet l'identité de la personne interrogée (âge, sexe, formation). Le questionnaire reste néanmoins anonyme.

Nous avons choisi de privilégier les questions à choix multiples, afin de nous faciliter la tâche pour la saisie et l'analyse des résultats. Les deux items principaux -homophobie et sexisme – sont ainsi liés au travers des différentes questions (ex : question 7 pouvez-vous donner deux exemples d'activité dont-on peut dire que c'est un « truc de filles » ? ; question 21 avez-vous déjà entendu un propos homophobe dans votre établissement ? »).

Une distinction est souvent faite entre l'environnement de la classe et l'établissement au sens large (ex : question 10 avez-vous déjà entendu un propos sexiste dans votre établissement ? ; question 11 quelle remarque sexiste est la plus commune selon vous au sein de la classe ?). Nous cherchons à contextualiser les faits. De plus, nous nous sommes efforcés d'évoquer l'extra-scolaire (ex : question 8 pouvez-vous donner deux exemples d'activités dont-on peut dire que c'est un truc de « garçons » ?) et de faire le lien entre formation et genre (ex : question 5 pensez-vous que certaines for-

mations sont davantage faites pour les garçons ?). Enfin, le questionnaire se conclut par une question ouverte (question 27 avez-vous quelque chose à ajouter ?). L'objectif est d'engager la conversation en laissant la parole aux élèves.

Comme précisé plus haut, nous nous sommes partiellement appuyés sur le questionnaire¹⁸ réalisé lors de l'année scolaire 2008-2009 par le Réseau Insertion-Égalité. Trois sujets étaient abordés : l'ambiance dans l'établissement, la relation aux autres et à l'autre, et les propositions pour améliorer le climat scolaire de l'établissement.

L'idée est qu'il soit facilement et rapidement réalisable (5 à 10 minutes maximum). Les premiers tests réalisés en décembre nous ont confortés dans cet objectif. Les élèves interrogés par Clément ont néanmoins eu quelques incertitudes, mais dans l'ensemble, et après avoir recueilli les différentes réponses, notre questionnaire est largement accessible et pertinent.

Bibliographie

Ayral, S. et Raibaud, Y. (2014). *Pour en finir avec la fabrique des garçons*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, collection Genres Cultures Sociétés.

Billon A., Bouchoux C., Gonthier-Maurin B., Laborde F., Mandelli D. et Monier M.P (2017), *Rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur les femmes et l'agriculture : pour l'égalité dans les territoires*, Session extraordinaire du Sénat 2016-2017.

Borillo, D. (2013). *L'Homophobie*, Que sais-je ?, Presse Universitaire de France.

Chartrain, C. (2013). *Prévenir et sensibiliser dans le cadre scolaire*. Paris: Institut National de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Cornet, R. (2016). Le numérique, support de l'anglais à l'école. Hämtat från Cahiers pédagogiques nr 534: <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Le-numerique-support-de-l-anglais-a-l-ecole>.

Crall. (n.d.). La gazette du Geek. Hämtat från Blogs vs Vlogs: quel avenir?: <http://gazette-du-geek.fr/blog-vs-vlog-quel-avenir/4099>.

Dabi-Schwebel. (n.d.). Enjoy Marketing. Disponible à partir de 1Min30: <https://www.1min30.com/dictionnaire-du-web/blog-2>.

¹⁸ http://www.chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/viescolaire/insertion-egalite/4pquestionnaire.pdf

Défenseur des droits (2017). *Agir contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans l'emploi*. Disponible sur: https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/836170010_lgbt_access.pdf (consulté le 01/11/17).

Delebarre C. et Genon C. (2013). *L'impact de l'homophobie sur la santé des jeunes homosexuel-le-s*. Cahiers de l'action, 2013/03 (Nr 40). Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Dictionnaire Le Littré (2017). *Dictionnaire de la Langue Française*. Disponible sur: <https://www.littre.org/> (consulté le 01/11/17).

Dictionnaire Le Petit Robert (2012). *Dictionnaire alphabétique et analytique de la langue française*. Editions Le Robert.

Eduscol (2017). Ministère de l'Education Nationale. Campagne de prévention : «l'homophobie n'a pas sa place à l'école». <http://eduscol.education.fr/pid23261-cid50566/lutter-contre-l-homophobie.html> (consulté le 01/11/2017).

Héritier F., (2002). *Masculin/Féminin II Dissoudre la hiérarchie*. Odile Jacob

Huguet P. (2016). *La théorie du genre pour les nuls*, Huffington Post. http://www.huffingtonpost.fr/pascal-huguet/explications-theorie-du-genre_b_4759264.html (consulté le 20/11/2017).

L'Etudiant (2015, 10 août). *Identité, genre et orientation sexuelle: comment s'y retrouver ?*, <http://www.letudiant.fr/trendy/bien-etre/love-sexo/identite-genre-et-orientation-sexuelle-comment-s-y-retrouver.html> (consulté le 02/11/17).

Martin J-P (2003). *L'homophobie : un nouvel enjeu pour l'éducation à la citoyenneté ?* Presses Universitaires de Caen.

Mestres, Y. (2015). *Développer le vocabulaire des élèves*. Nantes: Académie Nantes, direction des services département education nationale Mayenne.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. *Rapport de l'Inspection de l'enseignement agricole 2011-2012*. Ministère de l'Education Nationale. *Circulaire n° 2017-045 du 09 mars 2017*.

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (2015). *France Diplomatie*. Orientation sexuelle et identité de genre. «L'action de la France en faveur des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI)».

Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/orientation-sexuelle-et-identite-de-genre/> (consulté le 2/11/2017).

Pereira, J. (2018, Avril 09). "Booktube" et "vlog" deux productions numériques pour donner du sens aux apprentissages et apprendre aux élèves à se construire. Nancy-Metz.

Proulx, J. (2004). *Apprentissage par projet*. Sainte-Foy: Presses de l'université du Québec.

SOS Racisme (2016).

<https://sos-racisme.org/communiqué-de-presse/étude-l'inefficacité-systèmes-de-moderation-contenus-haineux-rs/>.

Tahon M.B. (2004). *Sociologie des rapports de sexe*. Le Sens social. Presses Universitaires de Rennes.

Tamagne F. (2002). *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*. Éditions LM.

Teychenné M. (2013). *Discriminations LGBT - phobes à l'école : état des lieux et recommandations*. Rapport à Monsieur le Ministre de l'éducation nationale
